

Contribution de la CODAH aux assises nationales de la mobilité

Décembre 2017

Territoire de flux, la communauté de l'agglomération havraise est très concernée par les enjeux de mobilité sous toutes ses formes. Territoire industriel portuaire, l'agglomération appréhende la question de la mobilité de manière large en y intégrant les enjeux en matière de transition énergétique, de qualité de vie mais également les enjeux logistiques.

Il s'agit pour la CODAH de voir également large géographiquement : le territoire havrais dépend, pour optimiser son développement portuaire, d'infrastructures et de services situés en dehors de son périmètre, en Normandie ou en Ile de France.

Penser la vallée de la Seine comme un axe de mobilités innovantes

La CODAH se mobilise pleinement en faveur de la ligne nouvelle Paris Normandie qui doit à terme relier Paris au Havre en 1h30 contre 2h10 aujourd'hui. L'année 2030 constitue un cap décisif pour réduire ce temps de parcours 1h45. Un consensus entre les partenaires du projet (Etat, régions, agglomération) a été trouvé pour ce qui concerne les « zones de passage préférentielles ». Ce nouveau service doit profiter à la vallée de la Seine dans son ensemble et à la communauté d'agglomération qui structure déjà son cœur métropolitain dans cette perspective.

Penser la vallée de la Seine comme un axe de transport innovant, c'est aussi identifier tous les leviers pour améliorer la fluidité des trafics fret vers Paris et au-delà. La mise en service de la ligne Nouvelle Paris Normandie produira des effets très positifs sur les flux de marchandises en libérant des sillons, et donc des capacités de trafic sur la ligne historique.

La rénovation de tronçon Serqueux-Gisors, dont les travaux débutent en 2018, constitue également un point de progrès majeur pour desservir l'Ile de France.

Consolider les mobilités du quotidien à l'échelle de l'agglomération

A l'échelle de l'agglomération et la zone industrielle qui la jouxte, les défis en matière de mobilité sont nombreux et la CODAH choisit d'y répondre par la qualité de service et l'innovation.

Le plan de déplacements urbains présente la spécificité de traiter aussi des mobilités alternatives et prend en compte l'ensemble du bassin de vie. La CODAH dispose d'un réseau de transports urbains très performant - La CODAH est lauréate en 2017 au 26ème palmarès des mobilités "ville, rail et transports " et reçoit le grand prix des villes moyennes pour la qualité de l'offre de transport – Ce réseau s'appuie notamment sur deux lignes de tramway complété un réseau de bus pour sa partie urbaine et d'un LER complété par système de transport à la demande FIL'BUS pour sa partie plus rurale.

Par ailleurs, le schéma directeur d'accessibilité qui non seulement prend en compte les projets destinés à faciliter les déplacements des personnes handicapées, mais de l'ensemble des travaux menés par les communes de la CODAH en faveur de l'accessibilité.

Conjuguer un smart port et une smart city

Les innovations en matière de mobilités intègrent de plus en plus la dimension numérique. Afin d'accompagner les mutations des industries qui ont besoin du numérique pour gagner en compétitivité et de mettre en place un écosystème propice à l'innovation dans le domaine des services, la CODAH s'est engagée dans plusieurs démarches. Elle a d'abord mis en place une offre open data avec des services cartographiques associés qui permettent de libérer de la donnée et ainsi créer un capital d'innovations à exploiter. La communauté d'agglomération a également été à l'initiative de la cité Numérique (livraison prévue en 2019) qui doit permettre aux acteurs innovants du numérique de travailler et de progresser ensemble.

Enfin, la CODAH et de nombreux partenaires publics et privés se sont engagés dans une dynamique de transformation du territoire par l'innovation, avec le projet *Smart Port City*, candidat au PIA 3 *Territoire Innovation de Grande Ambition*, qui identifie plusieurs projets au service d'une mobilité repensée. A titre d'exemple :

Le *Port du futur* sera plus numérique et connecté avec un système d'information maritime tourné vers les échanges de données qui devront faciliter le passage des marchandises.

L'*Open Innovation*, portail web de services à destination des salariés de la zone industrialo-portuaire et des résidents de la CODAH permettra de :

- donner accès à toute information concernant la ZIP (grands projets, trafics, données économiques,...)
- donner la possibilité de formuler des idées d'amélioration ou d'innovation sur la ZIP
- créer de la valeur économique à partir de la donnée

Ce portail en faveur de l'entrepreneuriat permettra la création de start-ups et devrait faciliter le développement de nouveaux services.

Une application est d'ores et déjà identifiée avec le projet *Optiroute*, qui informera en temps réel la situation des ponts sur la zone industrialo portuaire, vise à fluidifier les trafics sur le Port à la fois pour les salariés (32 000 emplois) et pour les échanges physiques (12 000 camions par jour).

L'*accueil des croisiéristes*, toujours plus nombreux au Havre chaque année, constitue un challenge en matière de mobilité. L'agglomération havraise a su fédérer les acteurs du territoire (acteurs économiques, port) pour identifier des nouvelles façons plus fluide de d'aller du terminal croisières au centre-ville. La CODAH en partenariat avec Transdev préfigure l'expérimentation d'un service de « navette à grand gabarit » autonome qui pourrait desservir le terminal de croisière au centre-ville du Havre lors des escales (environ 2 km).

L'ensemble de ces actions seront profitables à l'émergence de nouveaux services dans les domaines de la mobilité.

Extrêmement concernée par les mobilités, dans toutes ses dimensions et à des échelles qui se complètent, la communauté d'agglomération havraise saura être le relais d'une politique nationale ambitieuse en matière de mobilités.